

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

Envoyé en préfecture le 30/05/2024

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

ID : 059-215903691-20240527-20240527_4-DE



NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 17
- de votants 26

L'an deux mil vingt quatre

Le vingt-sept mai

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DU NORD – RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC AVEC MISE AUX NORMES DE L'ACCESSIBILITÉ PMR - ENTRETIEN ULTÉRIEUR

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET JM. DELANNOY C. MERCIER S. GLINEUR B. MERESSE JC. REZIGA A. MALABOEUF C. RIFF B. LE MIGNENT G. MONTAY A. DEVEMY H. LEDOUX MP. THUILLET S. PIROTTE

Etaient excusés : L. BLONDEAU H. DUMOULIN C. DESROUSSEUX L. PHILIPPE A. AIT BAHA I. PLOUVIER C. GRAND F. COQUELET V. PORQUET S. SPOTO

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 28/05/2024

Procurations respectives à : B. MERESSE JM. DELANNOY MP. THUILLET C. COLLET C. RIFF P. BAUDRIN JC. REZIGA H. LEDOUX G. COLLET

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 21/05/2024

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est envisagé de procéder au réaménagement de l'espace public avec mise aux normes de l'accessibilité pour les bâtiments suivants : le groupe scolaire Pierre Vanderbecq, la mairie, le cybercentre, la cantine scolaire et la salle de la Carroire, la bibliothèque, la salle des fêtes, le centre culturel et l'épicerie sociale. Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer une convention relative à ces travaux et à leur entretien ultérieur (pour les travaux réalisés sur trottoir départemental).

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention relative au réaménagement de l'espace public avec mise aux normes de l'accessibilité PMR et à leur entretien ultérieur.

Fait en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 28/05/2024

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

